

Votre avis d'évaluation foncière pour le rôle de 2017-2018-2019

Madame,
Monsieur,

Veillez trouver ci-joint votre avis d'évaluation foncière pour le rôle de 2017-2018-2019. Il s'agit d'un document officiel, prescrit par la *Loi sur la fiscalité municipale*, qui vous informe de la nouvelle valeur inscrite au rôle pour votre propriété, également disponible sur le site Internet suivant : ville.montreal.qc.ca/evalweb.

Le présent avis indique la valeur de votre propriété au 1^{er} juillet 2015 et reflète la croissance qu'a connue le marché immobilier depuis le 1^{er} juillet 2012, date du marché qui était applicable au rôle précédent.

Cette nouvelle valeur sera en vigueur pour les trois prochaines années, à moins que des modifications ne soient apportées à votre propriété ou dans les cas d'exception prévus par la loi. Il est important de savoir qu'une augmentation de la valeur foncière de votre propriété ne se traduit pas nécessairement par une augmentation équivalente de votre compte de taxes municipales. Il faut attendre l'adoption du budget de 2017, cet automne, pour connaître les mesures fiscales, les taux de taxes applicables et le niveau de variation des taxes municipales.

Que devez-vous faire du présent avis?

Examinez toutes les inscriptions qui apparaissent sur votre avis d'évaluation, incluant la valeur foncière. Si certaines d'entre elles ne vous semblent pas conformes, vous avez jusqu'au 30 avril 2017 pour faire une demande de révision administrative selon les modalités précisées au bas du présent avis. Nous vous invitons à consulter le verso de cette lettre afin de mieux en comprendre le contenu.

NOUVEAUTÉ – Accès en ligne aux ventes de propriétés de votre secteur

Si vous êtes propriétaire d'un immeuble résidentiel comportant 5 logements ou moins, vous pouvez désormais accéder aux ventes de propriétés de même catégorie dans votre secteur via un module d'exploration sur une carte interactive. Pour ce faire, vous devez vous rendre sur le site ville.montreal.qc.ca/evalweb. L'accès au module d'exploration requiert l'entrée du code d'identification se trouvant sur votre avis.

Des fonctionnalités s'ajouteront au fil du temps pour tous les autres types d'immeubles. Par conséquent, nous vous invitons à conserver précieusement ce code. Vous pouvez également vous rendre dans l'un des bureaux du Service de l'évaluation foncière pour obtenir plus d'information.

Pour toute question additionnelle, composez le 311 si vous êtes sur l'île de Montréal et le 514 872-0311 si vous êtes de l'extérieur de l'île, ou consultez le site ville.montreal.qc.ca/evalweb.

28 octobre 2016

COMMENT LIRE VOTRE AVIS D'ÉVALUATION

- 1** Cette adresse de correspondance peut différer de l'adresse d'emplacement de votre propriété. Sauf avis contraire du ou des propriétaire(s), elle sera utilisée pour l'envoi du compte de taxes.
- 2** Nom du ou des propriétaire(s).
- 3** Le numéro matricule doit être inscrit sur le formulaire de demande de révision administrative, si vous en déposez une.
- 4** Emplacement de votre propriété.
- 5** Nouvelle valeur foncière de votre propriété inscrite au rôle 2017-2018-2019 : cette valeur pourrait être modifiée si vous effectuez des changements sur votre propriété.
- 6** Directives pour déposer une demande de révision administrative.
- 7** Code d'identification permettant aux propriétaires d'immeubles résidentiels de 5 logements ou moins d'accéder en ligne à l'affichage des ventes de même catégorie dans leur secteur sur le site Internet : ville.montreal.qc.ca/evalweb. Des fonctionnalités s'ajouteront au fil du temps pour tous les types d'immeubles.



Avis d'évaluation

Rôle d'évaluation foncière

Jour Mois Année
Date de l'avis : 14-10-2016

Organisme municipal responsable Ville de Montréal	Rôle triennal 2017 À 2019	Pour l'exercice 2017
---	------------------------------	-------------------------

1 LOUIS DENIS RENEE ROBINSON 6500 RUE CHAMBORD MONTREAL QUEBEC H2G 3B9	FV1 - 000003	000003	4
--	--------------	--------	---

2 Propriétaire(s) LOUIS DENIS RENEE ROBINSON <input type="checkbox"/> Le présent avis s'adresse à la fois au(x) propriétaire(s) identifié(s) ci-dessus et aux autres personnes également inscrites comme propriétaires au rôle d'évaluation foncière.	7 Code d'identification 41586
---	---

3 Unité d'évaluation Numéro matricule 9999-88-7777-1-000-0000	Numéro de compte 999999-90	Désignation cadastrale 1999999	Superficie du terrain (en mètres carrés) 244,40
--	-------------------------------	-----------------------------------	--

4 Emplacement de la propriété 6500-6502 RUE CHAMBORD	Municipalité MONTREAL
--	--------------------------

UNITÉ APPARTENANT À LA CATÉGORIE RÉSIDUELLE (PRINCIPALEMENT COMPOSÉE DES IMMEUBLES DE 5 LOGEMENTS OU MOINS)
Classe d'immeuble non résidentiel (consulter le verso) :

Évaluation		Valeur inscrite		Valeur uniformisée = (A) x (B)	
Date du marché Le 1 ^{er} juillet 2015	Proportion médiane 100 %	Terrain 182 000 \$	Bâtiment(s) + 288 000 \$	(B) Facteur comparatif 1,00	Valeur uniformisée = (A) x (B) 470 000 \$
Valeur imposable 470 000 \$		Valeur non imposable 0 \$		(A) Valeur inscrite = 5 470 000 \$	

Disposition législative en vertu de laquelle la valeur de l'unité d'évaluation ou une partie de cette valeur est non-imposable, fait l'objet d'un régime fiscal particulier ou en vertu de laquelle des sommes tenant lieu de taxes doivent être versées	Valeur (\$)

6 **Pour déposer une demande de révision administrative**

Avant la date indiquée ci-dessous, vous pouvez déposer une demande de révision administrative relativement à l'exactitude, la présence ou l'absence d'une inscription au rôle d'évaluation visé par le présent avis. Votre demande sera traitée par l'évaluateur de la Ville de Montréal et vous recevrez une réponse écrite aux motifs que vous aurez invoqués. Pour être recevable, votre demande doit remplir les quatre (4) conditions suivantes :

1. Être faite sur le formulaire prescrit à cette fin (voir le point 4.1 au verso).
2. Être déposée avant le 1^{er} mai 2017, date limite prescrite par la loi (voir le point 3 au verso).
3. Être accompagnée de la somme de 75 \$ prescrite par le Règlement sur les tarifs de l'agglomération de Montréal (exercice financier 2016, RCG 15-085).

Seulement si vous faites une demande de révision
4. **Être déposée en personne à l'un des lieux de dépôt du formulaire** du Service de l'évaluation foncière de la Ville de Montréal, du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h :
255, boul. Crémazie Est, bureau 600, Montréal 1868, boul. des Sources, bureau 500, Pointe-Clair
ou être expédiée par courrier recommandé à l'adresse suivante :
 Service de l'évaluation foncière - Ville de Montréal
 255, boul. Crémazie Est, bureau 600
 Montréal QC H2M 1L5
Renseignements : ville.montreal.qc.ca/evalweb
 Île de Montréal : 311
 Extérieur de l'île : 514 872-0311

Veillez consulter le verso pour plus de détails concernant les renseignements inscrits ci-dessus et votre droit de demander une révision administrative à l'égard du rôle d'évaluation foncière.

100063 000000 A33 C30 001 0000 N [999999-90] 05-146F (08-2016) PP7